

N°88

Novembre 2020



Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info

Focus environnement



Pages 4 à 5
Actus communales

Pages 6 et 7
Social

Pages 8 à 10
Environnement

| Horaires 2020

Heures d'ouverture des services de l'Administration communale

- Tous les services sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés le jeudi).
- Le service Population et État Civil est ouvert le mercredi de 14h à 17h (excepté pendant les vacances scolaires).
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9h à 12h.
- Le service Énergie est ouvert les mardi et mercredi de 9h à 12h.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction de l'évolution du Covid-19.

| Contact

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont au Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : 010/84.83.00

www.grez-doiceau.be

info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service communication par courriel à sophie.hulet@grez-doiceau.be au plus tard pour le 1^{er} novembre 2020
Distribution : 15 décembre 2020

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles. Suite au Covid-19 et à l'évolution constante de la situation, les informations données dans cette édition peuvent avoir changé entre le moment de la rédaction et la parution de la version imprimée.

Éditeur responsable

Alain Clabots, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1, 1390 Grez-Doiceau

Copyright

Freepik, Pixabay, Pexels, Administration Communale, Evelyne Pardonge, Alain Clabots, Caroline Theys, Olivier Renoirt, Charles Lambert, Michaël Longrie, Brigitte Vannueten, Louise du Bois, Maria Brouillard.



Sommaire

- P 03** Édito
- P 04** Actus communales
- P 06** Social
- P 08** Environnement
- P 11** Poubelles à puces
- P 12** Digitalisation
- P 14** Culture
- P 16** Rencontre
- P 17** Tourisme
- P 18** Vous y étiez
- P 19** Agenda
- P 20** Réunions citoyennes



Le saviez-vous ?

Près de 4.000 avaloirs et grilles ont été nettoyés et vidés cette année. Quelques-uns n'ont pu l'être en raison d'accès inaccessible suite au stationnement de véhicules.

Édito

Chères Gréziennes, Chers Gréziens,

Dans ce numéro, nous abordons et rappelons quelques obligations légales des citoyens. Nous sollicitons de votre part une collaboration active pour entretenir nos cimetières, nos trottoirs, nos accotements,... Les herbicides y sont interdits. Dans quelques jours, nous serons à la Toussaint et à la fête des morts. Nous avons beaucoup de difficultés à entretenir nos cimetières. La Commune doit désherber les allées mais vous êtes responsables de vos sépultures. Exceptionnellement, alors que nous ne devons pas le faire, la Commune est intervenue pour nettoyer de très/trop nombreuses tombes.

Sans vous, nous n'y arriverons pas.

Au 1^{er} janvier 2021, nous changerons de système de ramassage des déchets. Des camions plus larges et plus hauts viendront relever

vos conteneurs. Vous DEVEZ tailler vos branches et vos haies pour garantir le passage de ces camions, des engins agricoles et surtout des services de secours, pompiers, ambulances... Il en va également de la sécurité des piétons sur les trottoirs et des cyclistes sur les pistes cyclables.

Nous vous rappelons aussi que la charge d'entretien de vos trottoirs vous incombe : mauvaises herbes, verglas, neige,...

Dès à présent, la Commune passe des marchés publics avec des sociétés extérieures pour effectuer ces tâches : cimetières, trottoirs, branchages, haies,... à vos frais si vous n'assumez pas.

La Commune ne peut plus le faire à votre place. Soyons tous des citoyens responsables.

Soignez-vous, protégez-vous et bonne fin d'année à tous.

Alain Clabots, Bourgmestre

Covid 19 - Quand porter le masque à Grez-Doiceau ?

Malheureusement, le virus Covid est toujours bien présent. La 2^e vague est là et les chiffres s'affolent.

Une fois encore, soyons vigilants et prudents.

Pour rappel, toute personne âgée de plus de 12 ans se déplaçant sur le territoire de la Commune de Grez-Doiceau doit disposer d'un masque en permanence sur soi et ce, afin de pouvoir faire face à toute situation où les règles de distanciation sociale ne pourraient être respectées (espaces publics ouverts, lieux clos ou couverts).

⚠ Port du masque obligatoire aux abords des écoles ainsi que sur les marchés, brocantes, foires...

Les six règles d'or restent en vigueur :

- Appliquer les mesures d'hygiène comme le lavage régulier des mains
- Favoriser les activités en extérieur
- Apporter une attention particulière pour les groupes vulnérables
- Garder autant que possible une distance de sécurité d'1m50
- Limiter les contacts rapprochés
- Respecter les règles relatives aux rassemblements (max. 10 personnes)

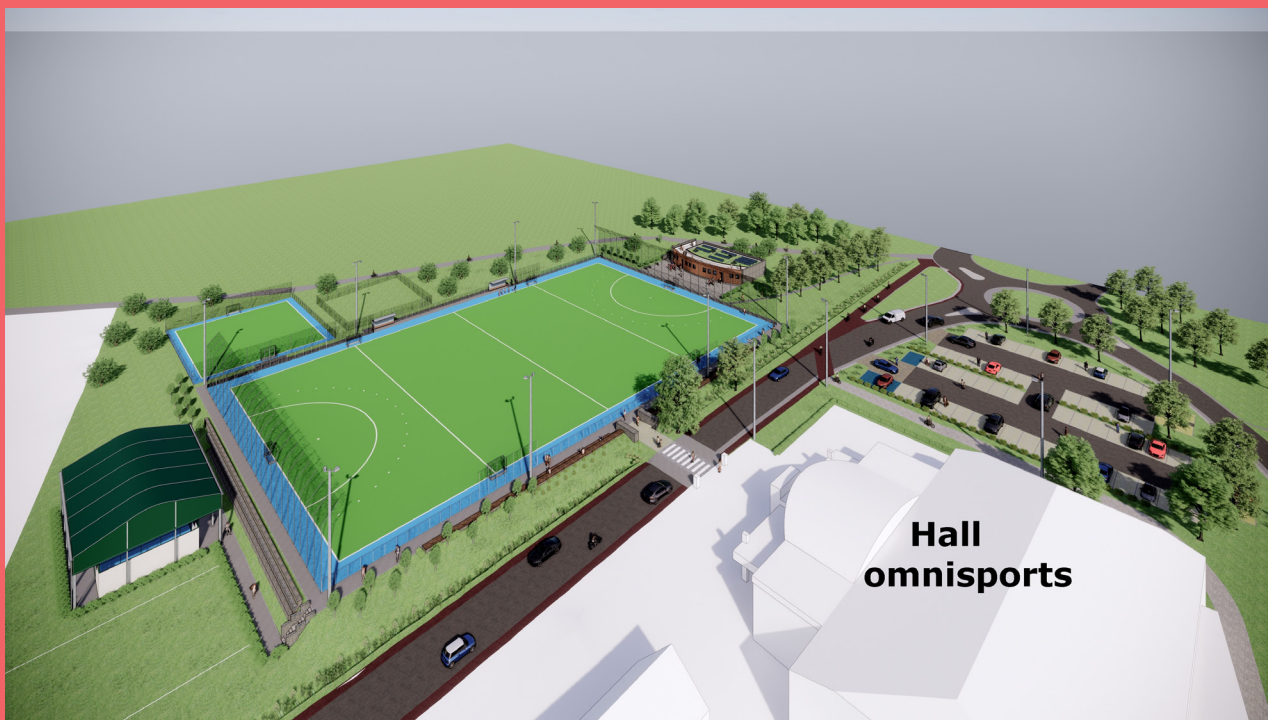


Les mariages ont toujours la cote !



Lors du Conseil communal du 18 février, le règlement relatif aux mariages a subi quelques modifications. Dès janvier 2021, les mariages seront célébrés gratuitement et le carnet qui a fait peau neuve sera offert. En termes d'horaires, les mariages seront célébrés du lundi au jeudi de 10h00 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 16h30. Il n'y a pas de célébration de mariage les jours fériés et les week-ends prolongés. Les animaux, exception faite des chiens d'assistance, ne sont pas admis dans la salle des mariages.

Bon à savoir: en 2019 le service de l'état civil a traité 40 mariages. Cette année 41 couples se sont dit «oui» ou vont se dire «oui» d'ici le 31 décembre. Ce premier semestre 2020 a évidemment connu une situation exceptionnelle au vu de la crise sanitaire du Covid-19. C'est ainsi que la plupart des mariages ont été postposés majoritairement en septembre et octobre, voire pour certains même en 2021. Seuls 3 mariages ont été célébrés pendant la période de confinement et ce, pour des raisons impérieuses. Une vingtaine de mariages ont depuis lors été célébrés avec les règles de distanciation sociale préconisées par les instances fédérales. Merci aux couples et à leurs invités d'avoir bien respecté ces règles pour le bien de tous. En tout état de cause, les mariages ont toujours la cote à Grez.



Un club de hockey bientôt à Grez-Doiceau !

Le 17 décembre 2019, le Conseil communal confiait à la Régie Communale Autonome (RCA) la mission de créer une infrastructure sportive pour la pratique du hockey. En approuvant le plan financier présenté par la RCA, le Conseil communal réuni le 2 septembre dernier, autorisait celle-ci à désigner le bureau d'architecte qui allait dessiner et suivre le projet.

Le hockey est un sport fortement demandé et cette nouvelle infrastructure sportive complétera le pôle sportif autour du hall omnisports. Il répondra aussi à la volonté politique de développer un sport collectif fort pratiqué par le public féminin.

Concrètement, la future infrastructure sportive se situera en face du hall omnisports. Elle comprendra un terrain principal, un terrain d'échauffement et d'entraînement

pour les plus jeunes, des vestiaires et l'équipement indispensable pour une pratique sportive de qualité. Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité au site via les modes doux, entre autres en complétant le réseau cyclable avec une piste cyclable reliant le Hall à Archennes via le chemin du Bois Gibet.

Pour introduire les demandes de permis et de subventionnement, le projet d'infrastructures est à l'étude. Un nouveau club sera constitué et ce en dialogue avec les communes et clubs voisins. Objectif: accueillir les joueuses et joueurs en août 2023!

Un terrain de padel couvert devrait par ailleurs aussi intégrer le site et ce, en partenariat avec l'asbl Tennis club de Grez-Doiceau.

Nouvel espace de rencontre au « Clos des Arbalétriers »

Dans le cadre de l'appel à projet « C'est ma ruralité », la commune avait déposé un projet destiné à encourager les rencontres intergénérationnelles. Ce projet a retenu toute l'attention du Service Public de Wallonie – Direction du développement rural qui a décidé de subsidier ce projet à hauteur de 75% du montant des travaux, plafonné à 15.000 €.

D'ici la fin de l'année 2020, de nouveaux aménagements verront le jour au clos des Arbalétriers à Grez centre. Un espace de jeux pour les tout-petits ainsi que deux terrains de pétanque viendront s'ajouter à la boîte à livres et aux bancs déjà installés. Ces aménagements encourageront la rencontre dans ce nouveau quartier.

Plan de relance et participation citoyenne

Difficile en ces temps de faire des réunions citoyennes... Faute d'avoir pu constituer le Conseil de Démocratie Participative et de Transition locale, la commune a décidé de combiner plan de relance local aux budgets participatifs initialement prévus pour des projets citoyens. Le Conseil communal du 4 août a validé le processus participatif afin de trouver les meilleures propositions pour des projets 2020. Cinq thématiques ont été choisies lors d'une réunion citoyenne en distanciel en juin dernier: (1) la relance économique locale (horeca/tourisme); (2) la relance de la culture; (3) le renforcement des liens sociaux et de proximité entre citoyens et acteurs gréziens; (4) une meilleure prise en compte de la spécificité des seniors et (5) la préparation d'un éventuel confinement bis. **Les propositions peuvent être déposées jusqu'au 15 novembre à minuit.** Les informations y relatives sont sur le site de la commune.

Travaux d'égouttage à Néthen



En ce qui concerne les travaux de pose du collecteur de Néthen, la firme en charge des travaux a réalisé le déboisement (abattage et élagage) des zones d'emprise du collecteur le long de la Néthen à la rue de la Prairie et à la rue de Weert-St-Georges.

Le forage dirigé et le tirage de la gaine, depuis le pont sur la Néthen à hauteur du N°44 (Fontaine St-Jean) jusqu'à la future station de pompage rue J. Maisin, sont réalisés.

La conduite de refoulement entre la future station de pompage et le chemin de Savenel est posée.

Les travaux se poursuivront par le terrassement et la pose de la station de pompage qui sera située à l'arrière de l'École communale (ancien terrain du chalet du Patro de Néthen). Il est à noter que pour permettre les travaux à cet endroit, la plaine de jeux a dû être démontée. Celle-ci sera remise en place dès que possible.

La pose des tuyaux débutera également dans la foulée.

| Contact

Inbw
Tél.: 067/21.71.11
www.inbw.be

Droit d'interpellation citoyenne



Le nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal (ROI) a été approuvé le 7 juillet dernier. Basé sur le modèle du ROI de l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), le groupe de travail composé de conseillers de la majorité et de l'opposition, a proposé un ROI qui permet au citoyen d'interpeller facilement le Collège communal. En 1 seul clic à partir de la page d'accueil du site de la commune, le citoyen a accès à un vadémécum pratique qui explique en quelques lignes comment interpeller le Collège communal. Une lettre-type téléchargeable est mise à disposition pour faciliter cette démarche citoyenne. Toutes les interpellations auront lieu en début de Conseil, la question posée et le texte du citoyen dureront maximum 10 minutes. La réponse du Collège ne peut dépasser 10 minutes avec une dernière réplique du citoyen de 2 minutes. L'interpellation ne fait pas l'objet d'un débat, ni d'un vote. Le texte et la réponse sont retranscrits dans le procès-verbal du Conseil communal.

Une petite boîte jaune qui peut vous sauver la vie !



| Renseignements

Pascale Hubert

Tél. : 010/84.83.25

Mail : boitejaune@grez-doiceau.be

Au mois de mars de cette année, le Conseil Consultatif Communal des Aînés lançait l'idée de la « boîte jaune » qui contient **les informations nécessaires en cas d'intervention urgente à domicile.**

Partant du principe qu'il y a un frigo dans chaque cuisine et d'autre part qu'il faut en réalité relativement peu d'information **pour aider efficacement les secouristes dans les premiers moments d'une intervention d'urgence**, l'idée a été de placer ces renseignements dans votre frigo et dans une boîte bien identifiable. Cette boîte contient 2 formulaires. L'un avec des données générales et données médicales et l'autre avec des données utiles en cas de disparition.

Les services de secours essayeront autant que possible de vérifier d'abord la présence de cette boîte dans votre frigo. Dans les cas d'extrême urgence où chaque seconde compte, il se peut cependant qu'ils n'aient pas le temps de faire cette démarche. Informez donc aussi vos proches de la présence de cette boîte pour qu'ils la transmettent à ce moment-là aux services de secours ou lors d'une éventuelle hospitalisation.

Ces boîtes et leurs formulaires sont disponibles gratuitement dans les pharmacies, chez votre médecin, à l'Administration communale et à la police. Une explication pour son usage sera fournie et votre médecin traitant pourra remplir le volet avec les informations médicales utiles.

Ce projet est soutenu par l'Administration communale, le CPAS, les médecins, les pharmaciens, les centres médicaux de l'entité ainsi que par la police et les services de secours.

Repas à domicile

Le CPAS de Grez-Doiceau assure un service de livraison de repas à domicile



Les repas sont préparés et livrés par un traiteur spécialisé dans la livraison de repas à domicile. Celui-ci peut aussi tenir compte de régimes alimentaires particuliers.

Des repas de qualité et variés, à réchauffer au micro-onde, peuvent ainsi vous être livrés chez vous 3 fois par semaine : le lundi (pour les repas du mardi, mercredi et jeudi midi), le jeudi (pour les repas du vendredi, samedi et dimanche midi) et le vendredi (pour le repas du lundi midi), toujours entre 12h et 14h.

Tarifs des repas et de la livraison à domicile :

- 7,65 € pour le potage + le plat principal
- 7,65 € pour le plat principal + le dessert
- 8,16 € pour le potage + le plat principal + le dessert

| Infos et réservations

Noémie Guillaume

Tél. : 010/84.86.59

Du lundi au jeudi de 9h à 12h

Le bien-être des enfants vous touche tout particulièrement.

Vous avez le sens de l'entraide.

Vous aimez l'action concrète sur le terrain.

Vous voulez faire bouger les choses.

Vous êtes concerné par la vie de votre commune et de ses habitants.

Cinq bonnes raisons de nous rejoindre !

Kiwanis
CLUB GREZ-DOICEAU

Renseignements:
www.kiwanis-grez.be

« @u Grez de la Toile » : L'Espace Public Numérique



Salle d'étude

Pour suivre les cours à distance

Pour qui? Les étudiants du supérieur
Quand? Durant l'année académique

Bibliothèque à Nethen

du mardi au vendredi
sur rendez-vous

EPN à Grez centre

du lundi au vendredi
de 9h à 16h

Réservation obligatoire

bibliotheque@grez-doiceau.be
010/88 12 06

augrezdelatoile@grez-doiceau.be
010/24 35 89



Renseignements

Michaël Longrie

Tél. : 010/24.35.89

Mail : augrezdelatoile@grez-doiceau.be

Depuis le début de cette année, l'Espace Public Numérique (EPN) s'est installé dans de nouveaux locaux plus spacieux, **à côté du Home Renard, 17 rue du Stampia**. « @u Grez de la Toile » est un service du CPAS qui offre à tous les citoyens **un endroit d'apprentissage et d'aide à l'usage des techniques numériques** (ordinateur, smartphone, tablette, appareil photo et vidéo...). On y propose des services diversifiés de formation et d'accompagnement en totale gratuité.

Mais l'EPN est également actif sur d'autres terrains. Petit tour d'horizon...

Depuis 2013, l'EPN s'est associé avec le service extra-scolaire et propose un atelier hebdomadaire autour du multimédia aux enfants restant en garderie après l'école. Ils y apprennent entre autres à programmer eux-mêmes des jeux vidéos, à faire des montages photos ou vidéos.

Grâce au projet « École Numérique » récemment lancé, les élèves et les enseignants des classes de 3^e/4^e/5^e et 6^e année de l'école St-Joseph ont appris à réaliser de toutes pièces un court métrage muet en noir et blanc. Ce projet « pilote » était encadré par l'EPN qui le propose maintenant aux autres écoles de la commune.

La bibliothèque et l'EPN collaboreront pour mettre sur pied des animations autour des livres numériques qui pourraient être ultérieurement proposées aux écoles.

Depuis cet été, à chaque période d'examen (secondaire ou supérieur), la bibliothèque et l'EPN mettent à disposition une salle d'étude. Tout étudiant de la commune pourra y étudier ou réaliser ses travaux de fin d'études dans le calme. À l'EPN, l'animateur peut aider chaque étudiant dans ses démarches techniques sur ordinateur.

Quant à nos aînés du Home Renard, ils participent au championnat de bowling virtuel se déroulant chaque vendredi matin au sein de la maison de repos. L'animateur de l'EPN les encadre dans cette activité ludique.

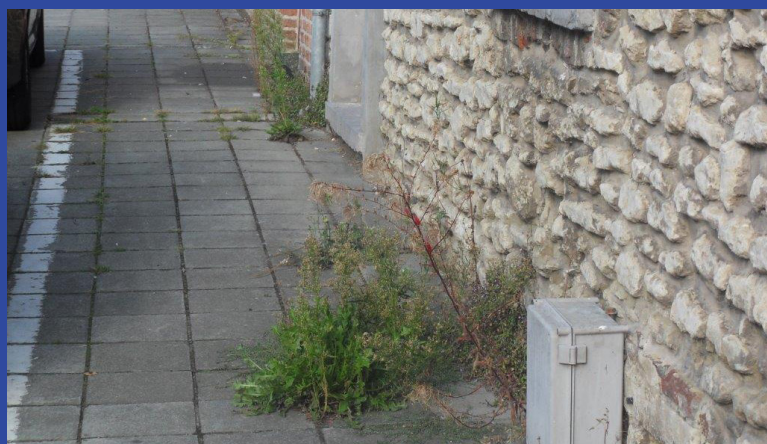
Au plus fort de la crise sanitaire, l'EPN a continué à vous fournir de l'aide mais cette fois à distance via des outils de visioconférence et de télé-assistance. Ce nouveau type d'aide perdurera après la crise afin d'offrir un service de plus aux citoyens.

Pour aller plus loin encore dans cette aide à distance, des formations en vidéoconférence seront organisées via Zoom. Cet outil hyper simple à utiliser vous permettra en un seul clic sur votre PC d'accéder à la salle virtuelle de formation.

Prochaine formation :

- S'informer et se divertir sur internet
2 novembre de 9h30 à 12h

Citoyen responsable, j'entretiens mon trottoir



L'entretien des trottoirs, des accotements et du filet d'eau bordant un immeuble revient aux riverains. Ils doivent être maintenus en parfait état de conservation, de propreté et permettre la sécurité et la commodité de passage des usagers en évitant notamment la prolifération de la végétation.

Ces obligations incombent aux occupants et gestionnaires d'un immeuble, aux personnes chargées de l'entretien quotidien des lieux, mais aussi aux concierges, portiers et gardiens. Si l'immeuble est inoccupé ou non bâti, les obligations s'appliquent aux titulaires d'un droit réel sur l'immeuble.

!!! Vous êtes responsable en cas d'accident !!!

À vous de jouer!

- Ramassez les feuilles mortes accumulées en automne et évacuez-les par le biais de la collecte des déchets verts au recy parc ou via votre compost domestique.
- Nettoyez la neige et/ou le verglas en hiver sur votre trottoir pour éviter tout accident.
- Veillez à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté ni la sécurité publique (attention : l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est interdite depuis le 1er septembre 2014).

Agir pour la sécurité de tous

!!! Pas de stationnement sur les trottoirs ou dans les rues trop étroites! Il en va de la sécurité des vélos, des piétons mais aussi de chacun d'entre vous en permettant aux pompiers ou véhicules de secours d'intervenir en cas de nécessité. Il faut un passage libre en toutes circonstances d'au moins 4 mètres.

N'oublions pas nos défunts

Avec la Toussaint revient le temps des chrysanthèmes que l'on dépose sur la tombe de nos proches. Cet hommage aux morts est aussi l'occasion d'embellir et de nettoyer leurs sépultures. Saviez-vous que l'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles?

À charge de la commune

- La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.
- Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée.
- L'entretien de l'espace compris entre les tombes (entre-tombes) sauf exception.
- La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.
- La gestion des zones non encore affectées.

À charge des familles ou ayant droits

- L'entretien des concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée...

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, la commune peut mettre en demeure la famille de procéder à cet entretien. À défaut de réaction et de remise en état des défauts constatés, les frais liés à l'intervention des services communaux peuvent être réclamés à la famille. Si la situation persiste, les droits de concession peuvent être repris par la commune.

Mieux vaut prévenir...

- Pour les plantations, seules les espèces herbacées sont autorisées. Les espèces invasives sont interdites.
- L'entretien des pierres tombales doit impérativement se faire sans eau de javel, herbicide ou vinaigre pour éviter la destruction des plantations. Privilégiez un entretien doux et régulier avec une brosse souple, du bicarbonate de soude, du savon noir ou de la poudre de pierre ponce.



Abattage des arbres scolytés

La forêt wallonne, présente sur 30 % du territoire de notre belle région, fait partie intégrante de notre patrimoine et façonne notre paysage. Les épicéas, reconnaissables par leur silhouette étroite et conique, l'occupent en nombre (environ 34 %) depuis la fin du XIX^e siècle. Suite à un été particulièrement chaud en 2018, l'apparition du scolyte a tout changé. Ce petit coléoptère d'environ 5 millimètres peut paraître inoffensif au premier abord mais il est pourtant à l'origine d'une crise importante qui dure depuis 3 ans dans le secteur forestier.

Un arbre, une fois contaminé, est condamné à mourir et à voir son bois se dégrader. Pour les épicéas des jardins,

il est grandement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires si on veut limiter les dégâts. Si vous souhaitez agir, il est important d'être attentif à l'état de votre arbre. Sa contamination peut être décelée par différents signes tels que le roussissement du feuillage, la chute des aiguilles, l'écoulement de résine, la présence de petits trous dans l'écorce et son décollement. Si vous repérez un ou plusieurs de ces symptômes, alors il vous est fortement conseillé de contacter le guichet scolytes au **084/46.03.55** ou de vous rendre sur le site www.scolytes.be, vous y trouverez de plus amples informations. L'ébranchage et l'écorçage sont recommandés si l'évacuation ne peut se faire dans un bref délai.



Samedi 28 novembre 2020 **Distribution d'arbustes**

Dans le cadre de la Semaine de l'arbre, la Commune de Grez-Doiceau offre différentes essences d'arbustes : charme commun, noisetier, hêtre commun, pommier sauvage, prunelier, poirier, cassissier, groseiller, framboisier et pommier certifié.

Où ? Dans la cour de l'école communale de Grez centre - Rue Pont au Lin 22
Quand ? De 9h à 13h

| Contact

Réservation obligatoire (2 essences maximum par ménage – dans les limites du stock disponible) **pour le 20 novembre au plus tard** en contactant Kevin Verhoeven par téléphone au 010/84.83.55 (du lundi au vendredi de 9h à 12h).

Haies en bordure de voirie : rappel



Certains usagers piétons, voitures et véhicules lourds (camions ou tracteurs) ainsi que le service communal des travaux rencontrent des difficultés à circuler sur les voiries communales en de nombreux endroits. En cause, l'élagage des haies et autres arbres et arbustes en bordure de voie publique (trottoirs, routes, chemins) qui ne se fait pas ou trop peu.

Le 1er janvier 2021, le ramassage des déchets ménagers à Grez-Doiceau se fera via des poubelles à puce. Les camions qui réaliseront ces collectes seront plus imposants que ceux qui réalisent les tournées actuellement. Nous serons dès lors encore plus attentifs au respect du règlement de Police concernant la taille des branches et des haies en bord de voirie. Il en va de la sécurité de tous les acteurs de ces collectes (chauffeurs, collecteurs) et de tous les autres usagers de la route. De plus, en entretenant correctement vos plantations situées en bord de voirie, vous évitez que les véhicules de plus gros gabarit ne soient dégradés par des branches dépassant sur la voie publique (bus Tec, camion mazout, charroi agricole...).

Dans ce cadre, nous vous rappelons la législation en matière d'entretien de la voie publique et des plantations en bordure de celle-ci (article 27- §5 du règlement de police).

Toute infraction à ce règlement est passible d'une amende administrative et de la rédaction d'un procès-verbal à charge du contrevenant. De plus, la commune passera par une société privée extérieure pour réaliser les travaux de sécurité et les frais vous seront facturés.

Un élagage préventif des plantations qui gênent le passage des véhicules est vivement recommandé et vous permettra d'éviter les poursuites judiciaires précitées et des frais importants.

Article 27 du règlement de police

« §5 - Les propriétaires, locataires, habitants ou responsables à un titre quelconque de biens sur lesquels se trouvent des arbres, arbres têtards, arbustes, taillis, haies et buissons sont tenus de veiller à ce que ces plantations soient émondées, élaguées ou retaillées de façon telle qu'aucune branche :

1. Ne fasse saillie sur la chaussée, à moins de 4,5 m au-dessus du sol ;
2. Ne dépasse sur l'accotement en saillie ou sur le trottoir, à moins de 2,5 m au-dessus du sol ;
3. Ne heurte les câbles électriques aériens ;
4. Ne gêne ou limite le passage sur la voie publique, en ce compris les trottoirs ;
5. Ne masque la signalisation routière et l'éclairage public.

Ils sont également tenus de gérer et d'entretenir la végétation sur une bande de 3 m au moins à l'intérieur de la propriété depuis la limite séparative entre héritages voisins ou avec le domaine public et doivent en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée.

Les haies et les buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent avoir en souche une hauteur supérieure à 2,0 m. Les haies et taillis croissant le long de la voie publique doivent être maintenus en tout temps à 50 cm au moins de la limite légale des voiries, chemins et sentiers. Les arbres seront plantés en retrait de 2 m au moins de la limite légale de la voie publique. Des retraits plus importants peuvent être imposés par le Collège communal.

En cas d'infraction à la présente disposition, le locataire ou l'occupant à quelque titre que ce soit du bien où se trouvent les plantations s'expose à une sanction administrative sauf si, au vu des circonstances en l'espèce, il apparaît davantage justifié de sanctionner le propriétaire du bien.

§6 - À défaut de satisfaire aux dispositions du présent article et sans préjudice de l'application d'une sanction administrative, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant, pour ce qui empiète sur le domaine public ».



Commune
de Grez-Doiceau

Séances d'information

- **Le Mercredi 28 octobre à 19h30** au réfectoire de l'école communale - Grez centre, Rue Pont au Lin 22
- **Le Jeudi 29 octobre à 14h30** à l'Espace culturel Néthen, Place de Trémentines 1
- **Le Jeudi 29 octobre à 20h** au Coulemont Archennes, Rue des Moulins 10
- **Le Samedi 31 octobre à 10h** à l'Espace culturel Néthen, place de Trémentines 1
- **Le Mercredi 4 novembre à 20h** à la salle communale Hèze, Avenue Félix Lacourt 174

IMPORTANT – Mesures COVID-19 : pour préserver la santé de chacun en cette période de Covid-19, il vous est demandé, autant que possible, de limiter la participation à une personne par ménage et de vous inscrire impérativement auprès du service environnement (010/84.83.55 ou environnement@grez-doiceau.be).

Dès 2021, nouvelle gestion des déchets

Au 1^{er} janvier 2021, la Commune de Grez-Doiceau en collaboration avec l'intercommunale in BW passera au tri sélectif de la fraction organique des déchets ménagers dans des sacs compostables. Ce tri ira de pair avec des conteneurs à puce destinés à accueillir la part restante des déchets qui ne bénéficient pas déjà d'une autre forme de tri tels que papiers, cartons, PMC, verres, etc. Pour ceux-ci rien ne changera. Par ailleurs, le collecteur continuera de passer en porte à porte chaque semaine pour prendre les sacs et vider les conteneurs que vous décidez de placer à la collecte.

Attention toutefois, les sacs blancs ne seront plus collectés dès le 1^{er} janvier 2021! Soyez dès lors attentifs à la gestion de votre stock restant d'ici là, car la commune ne reprendra ni n'échangera les sacs blancs dont vous disposez.

Afin d'aborder toutes les questions relatives à l'arrivée de ce nouveau système, des séances d'information au public seront organisées. Lors de ces séances d'information, vous pourrez observer votre futur conteneur. Des conteneurs de 40, 140 et 240 L seront mis en démonstration ainsi que des sacs compostables. Chaque ménage a la possibilité de modifier le volume de son conteneur et d'opter pour n'importe quel autre volume disponible en contactant directement le numéro INNOVIM: 0800/11.251.

Certains citoyens n'auront pas de conteneur à puce mais des sacs dits « dérogatoires » de couleur brune, notamment si le camion poubelle n'est pas en mesure ou aurait difficile à accéder à leur domicile en toute sécurité. Les ménages se trouvant dans le cas en ont été directement informés par courrier. Ces sacs seront uniquement disponibles à la vente au guichet de l'environnement (n°6) à partir du 1^{er} décembre et ils ne seront récoltés qu'à **partir du 1^{er} janvier 2021**, il ne faut donc pas les utiliser avant cette date.

À noter également que depuis le 1^{er} août dernier, une prime pour l'achat d'une compostière ou d'une lombricompostière a été mise en place dans la commune. Elle vous permet de bénéficier d'une remise allant jusqu'à 50 € à l'achat de votre compostière. Le règlement et le formulaire à compléter sont disponibles sur le site web communal ou sur simple demande auprès du Service Environnement (environnement@grez-doiceau.be).

Contact

Kevin Verhoeven
Tél.: 010/84.83.55
Mail: kevin.verhoeven@grez-doiceau.be

Grez-Doiceau, première commune wallonne à signer la charte numérique de l'Union européenne

À l'unanimité, le Conseil communal de Grez-Doiceau a marqué son accord pour signer la déclaration qui promeut la transformation numérique durable dans les villes et collectivités de l'UE.

De quoi s'agit-il ?

Au moment où nos villes et collectivités locales sont confrontées à un ensemble de défis, la mise en place d'une coopération étroite entre les collectivités locales européennes en matière de transformation numérique doublée de la notion de co-création avec les citoyens garantira une Europe cohésive où toutes les collectivités pourront profiter des avantages économiques et sociaux de cette transformation sans que personne ne soit laissé pour compte.

Qui plus est, cette déclaration est aujourd'hui – encore plus qu'hier – d'actualité : de nombreuses solutions numériques innovantes existent. L'impact est resté néanmoins limité et mal réparti, géographiquement entre villes et zones rurales, sociologiquement parlant aussi. Ces 4-5 derniers mois, à cause ou grâce au Covid-19, ont vu exploser des initiatives digitales partout en Europe. Ces solutions concernaient les entreprises, les PME, les administrations publiques, les services locaux en ligne, la participation des citoyens, les cours en ligne, etc...

De manière plus locale, ces solutions numériques générées aux 4 coins de l'Europe sont essentielles pour fournir aux citoyens et aux entreprises des services innovants, sûrs et de meilleure qualité. Cela inclut entre autres la mobilité intelligente, l'efficacité énergétique, les services publics numériques, le logement durable, la gouvernance citoyenne, ... Si nous voulons que les citoyens aient confiance dans cette digitalisation, il faut leur donner des garanties. Nous devons disposer de plateformes numériques responsables et de qualité avec des garanties de confidentialité et de sécurité.

Notre commune a pour objectif d'aller de l'avant avec la digitalisation sans que des personnes fragilisées ne subissent la fracture numérique.



Déclaration sur une action conjointe en vue de promouvoir la transformation numérique durable dans les villes et collectivités de l'UE.

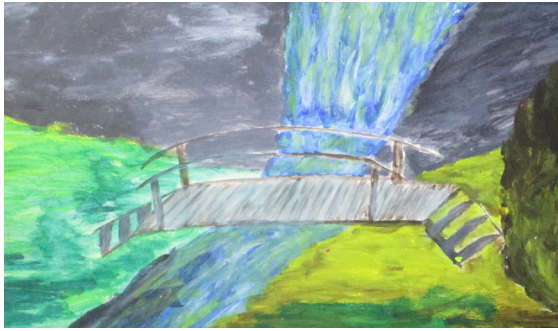
Pourquoi signer cette charte ?

Par la signature de cette charte, Grez-Doiceau souhaite être partie prenante d'un réseau européen co-créatif en matière digitale. La déclaration de politique générale (DPC) de la majorité a consacré un volet important à la mise en œuvre de la transition numérique, c'est d'ailleurs un des 12 objectifs stratégiques du Programme Stratégique Transversal (PST). Actuellement 68 communes dans 18 pays d'Europe ont signé cette déclaration. Grez-Doiceau sera la deuxième commune de Belgique à la signer et sera la première en Wallonie. Cette déclaration est bien entendu compatible avec la stratégie « *Digital Wallonia 2019-2024* » que le Gouvernement wallon a validé le 6 décembre 2018.

Et quels bénéfices pour la commune ?

Signer cette charte et adhérer à ce réseau aura toute une série d'effets positifs : la commune sera tenue au courant de tout ce qui se passe dans les collectivités européennes en termes de transformation numérique, Grez-Doiceau sera présente sur la carte européenne de la transformation numérique dans un réseau soutenu entre autres par le Comité des régions et la Commission européenne. Qui plus est, nous serons en première ligne informés des futurs projets/programmes co-financés par l'UE. L'impact budgétaire de cette signature est nul pour les finances communales.

L'atelier de peinture de l'ARC



Cet atelier propose de créer soi-même ses couleurs à partir de pigments et de liants. Les pigments sont d'origine végétale, minérale, chimique... Les liants sont l'œuf, la caséine, la gomme arabique, l'huile de lin, les résines...

Cet atelier met en outre le regard au centre de la démarche artistique. Il permet au peintre de s'émanciper d'un univers imaginaire souvent restreint et stéréotypé, né de notre éducation et de la société.

Cet atelier encourage les peintres à mieux regarder et à travailler lentement. Il insiste sur la connaissance du matériau pictural parce que cela permet à la démarche artistique de gagner en cohérence.

| Informations utiles

Pour adultes (à partir de 12 ans)
Un samedi sur deux
De 13h30 à 16h30
Maison de Coullemont
Rue des Moulins 10, 1390 Archennes.
Inscription: 100 € pour six séances (un trimestre)

| Contact

Maria Brouillard
Tél. : 0489/56.03.03
Mail: brouillardmaria@gmail.com

La troupe « Les irréductibles » engage !

Pour notre prochain spectacle, notre troupe est à la recherche d'un homme. Son âge ? De 35 à 55 ans. Il doit juste être disponible les mardis soir de 20h à 22h pour jouer en octobre 2021.

Alors si dans votre entourage, vous pensez qu'il existe un homme qui a l'envie et l'énergie de devenir comédien dans une troupe amateur. Dites-lui de nous rejoindre.



| Contact

Benoit Walckiers
Tél. : 0477/72.92.83
ou
Sandra Luciana
Tél. : 0498/56.80.92

Ateliers de peinture et dessin pour enfants



L'Association Récréative et Culturelle d'Archennes (ARC) organise, depuis 1975 des ateliers créatifs !

« Tout enfant a besoin de dessiner, de créer, pas en copiant des photos, ni en appliquant des trucs, mais en observant, en apprenant à voir. En leur dévoilant différentes techniques, je souhaite donner aux enfants la possibilité d'exprimer leur propre monde imaginaire, d'expérimenter tout en s'amusant ».

| Informations utiles

Enfants de 5 à 14 ans.
Mercredi de 16h30 à 18h
Samedi de 10h à 11h30
Le Coullemont : Rue des Moulins 10, 1390 Archennes
Inscription: 130 € par trimestre (matériel compris)

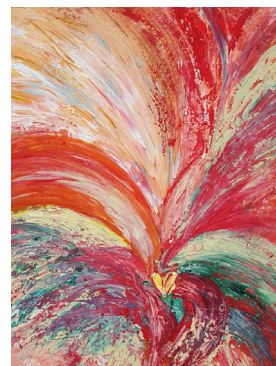
| Contact

Louise du Bois
Tél. : 0498/52.23.88
Mail: db.louise@gmail.com

Au Grez des Arts

La galerie accueille l'expo de Marie-José Bauwens du 4 au 29 novembre.

Depuis 2002, j'ai découvert le plaisir de peindre, j'ai d'abord cherché à maîtriser les techniques de l'aquarelle puis j'ai travaillé avec l'acrylique avant d'oser m'aventurer sur les chemins de l'abstraction.



Ce qui m'inspire, ce sont les paysages qui me sont familiers ou qui suscitent chez moi une émotion particulière; ce sont aussi des objets ou des fleurs qui m'entourent et m'émerveillent.

Informations utiles

Mercredi et vendredi de 14 à 17h
Samedi et dimanche de 11h à 17h
et sur rendez-vous
Rue Pont au Lin 2
Marie-José Bauwens
0495/52.51.73

| Infos et réservations

Brigitte Vannueten
Tél. : 010/84.83.56
Mail: brigitte.vannueten@grez-doiceau.be

Bibliothèque communale

C'est la rentrée !

Les deux implantations de la bibliothèque sont à nouveau ouvertes en horaire complet.

NETHEN

Place de Trémentines, 1

Mardi: 11h à 17h

Mercredi: 11h à 14h

Jedi: 11h à 15h

Vendredi: 13h à 18h

Samedi: 9h à 13h

GREZ CENTRE

Chaussée de la Libération, 30

Mercredi 15h à 17h

Jedi: 16h à 18h

Nos bibliothèques proposent plus que du service de prêts, elles organisent aussi, en individuel ou en partenariat, des animations pour enfants, des groupes « lecture » pour adultes, des ateliers d'écriture, des rencontres d'auteurs...

La rentrée s'annonce d'ores et déjà prometteuse avec la programmation d'un spectacle d'impro de la compagnie MOTAMO et une animation toute en douceur pour les tout-petits avec les « Histoires minuscules ».

Spectacle d'impro

UN MOT, UN GESTE, MOTAMO FAIT LE RESTE !



Le principe :

Chaque spectateur est invité à écrire un seul mot sur une jolie carte postale. Pas de temps de réflexion, pas de temps mort. Inspiré par ce simple mot, les comédiens se jettent immédiatement dans une aventure improvisée et sont maîtres du temps.

Venez voyager dans l'imaginaire !

Infos

Espace culturel - Place de Trémentines 1, 1390 Nethen
PAF: 6 € - Réservation obligatoire

Le spectacle est reporté en raison des mesures sanitaires

Vous êtes intéressés par cette activité et souhaitez être informés de la nouvelle date? Faites-le nous savoir à bibliotheque@grez-doiceau.be.

Contact

Tél. : 010/88.12.06

Mail: bibliotheque@grez-doiceau.be

La Nuit des bibliothèques : Un doudou, un livre et au lit !

Une initiative de la bibliothèque centrale du Brabant Wallon.



© Jeanne Ashbé - Bibliothèque-centrale du Brabant Wallon

Dans le cadre de « La Nuit des bibliothèques: Un doudou, un livre et au lit! » et de ses lectures en pyjama, venez rencontrer le monde des « Histoires minuscules »!

L'objectif de cette opération, qui en est à sa 9^e édition, est de sensibiliser les familles aux bienfaits de la lecture pour les tout-petits.

Informations utiles

Pour les enfants de 0-3 ans et leurs parents
Vendredi 18 décembre à 18h
Bibliothèque communale
Chaussée de la Libération 30 à Grez-Doiceau
Par la Maison du conte et de la littérature
Réservation obligatoire - Tarif: gratuit

Contact

Tél. : 010/88.12.06

Mail: bibliotheque@grez-doiceau.be

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le Grez de l'info n° 87 (p.16)

Qui compte ? est le titre du premier recueil réalisé par le Collectif Au gré de la plume, animé par Isabelle De Vriendt, et qui a été présenté le 18 octobre dernier à l'École de clown de Grez-Doiceau.

Rejoignez-nous pour un deuxième parcours d'écriture !

1^{ère} date : dimanche 29 novembre de 19h30 à 22h

ScriptaLinea asbl se veut être un soutien et un porte-voix pour toutes les initiatives collectives d'écriture, en Belgique et dans le monde. Chaque collectif d'écrivains hébergé par ScriptaLinea rassemble des écrivains et écrivantes qui se lancent ensemble dans un projet d'écriture axé sur un thème actuel. Ce thème, elles et ils le choisissent ensemble, à partir des réalités qui les touchent et qu'ils explorent au travers de leurs créations.

Infos et inscriptions

Isabelle De Vriendt

Tél. : 0476/05.35.79

Mail: info@scriptaline.org

www.scriptaline.org

Ann-Laure et Marc, les riviéristes...

Moi, je suis résolument optimiste, dit Ann-Laure. Nous faisons quelque chose de très sérieux mais nous ne nous prenons pas au sérieux... Et t'es qui toi, Marc ? Moi je suis positif, plus dans l'action que la communication. Il faut penser comme une armée en campagne, il faut que la logistique suive...

« Et la rivière sera plus propre ! » pourrait résumer leur passion pour nettoyer les rivières. Ann-Laure et Marc œuvrent dans le bassin de la Dyle et de la Gette qui comprend 23 des 27 communes du BW. Leur ASBL Aer-Aqua-Terra est soutenue par le contrat de rivière, qui existe depuis plus de 20 ans et qui gère la Wallonie par bassins hydrographiques.

Leur histoire...

Ann-Laure nettoyait seule la route en « Flamendie » à Huldenberg quand, en 2013, elle rencontre Marc, ouvrier communal à l'environnement. Ils commencent à collaborer en nettoyant d'abord les bords de routes, puis, petit à petit, ils retirent les débris de l'eau. Ils découvrent avec stupéfaction le carnage que représente le lit d'une rivière. Ce qu'ils font est une sorte d'archéologie moderne, les objets qu'ils extraient, témoignent de l'activité qui a eu lieu sur les berges, des années 50 jusqu'aux années 80 : un chariot de tailleur de pierres, des cuves de refroidissement d'une brasserie, des panneaux de signalisation, une 2CV en pièces détachées...

Ils ont travaillé sur fonds propres jusque 2016, époque où ils créent leur ASBL qui est subsidiée, à partir de 2017, par le contrat rivière Dyle Gette, la Province du Brabant Wallon, la région et les communes pour lesquelles ils travaillent.

Le nettoyage de la Nethen

« Entre 2016 et 2020, on a sorti de la Nethen 14 tonnes et demi, soit 52 m³, sur 2 kms. En janvier, cette année, on a sorti près de 2 tonnes de déchets. L'INBW nous apprécie car nous trions et évacuons tous ceux-ci. Nous sommes certains que la Nethen débordera moins vite avec tous ces mètres cubes que nous avons retirés. Personne avant nous ne nettoyait les rivières comme nous le faisons.

Nous sommes donc des pionniers, nous qui avons inventé ce métier de « riviériste ». L'idéal serait de former des gens à faire cela. Il ne s'agit pas de reprocher des choses aux gens, mais de leur faire prendre conscience de l'utilité de ce travail de retirer tous les intrus pour que se régénèrent les rivières ».

Déclaration d'amour aux rivières

Être dans l'eau, c'est une immersion totale. C'est apaisant pour l'esprit. La distance et le temps disparaissent. C'est découvrir la rivière comme on ne l'a jamais vue.



Ça fait du bien aux gens en burnout. On se soigne soi-même en soignant la rivière...

Les rivières deviennent comme des membres de la famille. Elles sont toutes différentes, elles ont chacune leurs caractéristiques, elles sont belles... « Moi, mon bébé, c'est la Nethen, dit Ann-Laure. Je vais demander pour l'adopter ! »

Déclaration d'amour aux bénévoles

« Depuis que nous faisons cela, nous rencontrons de belles personnes, c'est l'occasion de chouettes contacts. En effet, le travail avec des bénévoles est pour nous essentiel ». Des bénévoles qu'ils initient et accompagnent avec passion. Marc avec beaucoup d'humour raconte : « quand on me demande ce que je cherche, je dis : un crocodile ». Et aux bénévoles, je dis : « quand il y a un tronc d'arbre qui dérive, ce n'est pas grave... Mais quand il te regarde, fais gaffe, c'est un crocodile ! ».

Et si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous à Grez-Doiceau ?

Nous souhaitons une grande mobilisation pour des actions citoyennes afin de laver les rivières. Nous fournissons les bottes, les gants et les déchets... Personne ne sera déçu !

Christine et Benoit.



Office du Tourisme

Envie de vous balader et de découvrir la région ? Renseignez-vous auprès de l'Office du Tourisme pour recevoir les itinéraires de parcours.

| Heures d'ouverture

Vendredi de 14h à 16h
Dimanche de 10h à 12h

| Contact

Chaussée de Jodoigne 4 - 1390 Grez-Doiceau

Tél. : 0476/01.51.98

Mail : ot.grez-doiceau@gmail.com



Le geocaching, ou partir à la chasse aux trésors avec son GPS

Le saviez-vous? Notre commune regorge de trésors et le géocaching va vous aider à en découvrir quelques-uns.

Comment une aventure de géocaching commence-t-elle?

C'est très simple : quelqu'un cache **une boîte étanche** ou « **cache** » quelque part dans la nature et publie les coordonnées GPS exactes de la cachette sur un site Internet, tel que **www.geocaching.com**. Vous pouvez ainsi partir à la recherche des différentes caches dissimulées dans la région et parcourir de jolis coins que vous n'auriez peut-être jamais découverts autrement! Une fois la cache trouvée, vous inscrivez votre nom et la date dans le **logbook**, un petit carnet qui se trouve dans la boîte.

La démarche à suivre

Pour jouer, il vous suffit de vous munir d'un GPS pour piéton ou de votre smartphone, puisque c'est un jeu qui se fait à pied. Il faut ensuite s'inscrire sur le site internet **www.geocaching.com**. Vous trouverez la liste des deux millions de caches à travers le monde, dont une cinquantaine à Grez-Doiceau. Pour chaque cache, il y a une fiche avec un descriptif des alentours et les coordonnées GPS de l'endroit où se trouve le coffre aux trésors, le niveau de difficulté de la cache et du terrain.

Trésor surprise

Par contre, vous ne savez pas ce qu'il y a dans le coffre. Tout ce que vous savez, c'est qu'il y a un petit carnet qui

reprend les noms de tous ceux qui ont découvert la cache et qui sont passés avant vous. Vous pourrez aussi y inscrire votre nom. Parfois, il y a quand même une récompense cachée avec le carnet.

Un objet trouvé, un objet laissé

On ne peut pas devenir riche pour autant. Ce sont des petits objets que les gens veulent bien laisser là, comme un bic, une petite figurine ou un livre. Vous n'êtes pas obligés de prendre l'objet de toute façon : le vrai jeu c'est de chercher la cache. Mais si vous prenez l'objet, vous êtes obligés d'en mettre un autre en échange pour que la personne qui va découvrir le coffre après puisse quand même avoir une récompense. C'est un système basé sur la confiance parce qu'il faut bien évidemment remettre la boîte exactement là où on l'a prise pour que la personne suivante puisse la retrouver.

Boîte, nichoir, morceau de bois ou rien, vous pouvez trouver n'importe quoi dans la cache. Parfois, même, vous devez résoudre une énigme pour pouvoir rentrer les coordonnées GPS et découvrir la cache. On peut se retrouver face à une véritable chasse aux trésors avec un parcours à plusieurs étapes avant de découvrir la boîte finale.

Sources :

<https://www.asadventure.com/fr/expertise-conseils/outdoor/tout-ce-que-vous-avez-toujours-voulu-savoir-sur-le-geocaching.html>

https://www.rtf.be/info/societe/onpdp/detail_le-geocaching-la-nouvelle-chasse-aux-tresors-numerique-pour-petits-et-grands?id=9236281

Vous y étiez !



**Hommage à nos deux
résistants Gréziens
Raymond Herbinia et
Edouard Guirsch, capturés
et assassinés le 19 août 1944
à la Borne de Ways.**



**Semaines
du Bien-Vivre**



Greze en Bulle



Place aux artistes



**Greze Drive
The Movie**

agenda

Sous réserve de l'évolution du Covid-19

| 2 novembre - 9h30 à 12h

S'informer et se divertir sur internet

@u Grez de la Toile - Espace Public Numérique
Rue du Stampia 17, Grez centre
Michaël Longrie - 010/24.35.89

| Du 4 au 29 novembre

Exposition de Marie-José Bauwens

Au Grez des Arts
Rue Pont au Lin 2, Grez centre
Marie-José Bauwens - 0495/52.51.73

| 6 novembre - 20h30

Cinégrez - Projection du film « Le Cas Richard Jewell »

Place G. Baugniet 1b, Grez centre
cinégrez@gmail.com

| 7 novembre - 9h

Les Amis du Parc de la Dyle

Écochantier: Réserve du Pré Saint-Jean
Rdv rue de Beaumont, Pérot
0478/96.14.23 - pplisnier@gmail.com

| 11 novembre

Commémorations du 11 novembre

Dépôt de fleurs aux monuments aux morts
Pas de cérémonie officielle
Evelyne Pardonge - 010/88.12.06
evelyne.pardonge@grez-doiceau.be

| 14 novembre

Repair Café - uniquement sur RDV

Rue du Beau Site 32, Biez
Danielle Rouffart-Stroobants - 0473/41.09.09

| 22 novembre - 9h à 15h

Bourse aux vêtements

École Saint-Joseph aux Champs
Rue de la Sainte du Chêne 20, Grez centre
Florence Degehet et Françoise Londos
bav.saintjoseph@gmail.com

| 28 novembre - 9h à 13h

Distribution d'arbustes

Réservations avant le 20 novembre
École communale
Rue Pont au Lin 22, Grez centre
Kevin Verhoeven - 010/84.83.55

| 29 novembre

Démarrage du 2e parcours d'écriture

Collectif Au gré de la plume
Isabelle De Vriendt - 0476/05.35.79
www.collectifsdecrits.org/index.php/collectifs-decrits

| 4 décembre - 20h30

Cinégrez - Projection du film « Alice et le Maire »

Place G. Baugniet 1b, Grez centre
cinégrez@gmail.com

| 5 décembre - 12h à 15h

Visite de Saint-Nicolas

Promenade dans les rues du village de Hèze

Les Amis du Parc de la Dyle

Écochantier: Réserve étang de Pérot
Rdv à 9h sur le parking
0478/96.14.23 - pplisnier@gmail.com

En raison du Covid, Saint-Nicolas s'arrêtera
devant chez vous

Réservation obligatoire avant le 1^{er} décembre

Brigitte Vannueten - 010/84.40.07



| 12 décembre

Repair Café - uniquement sur RDV

Rue du Beau Site 32, Biez
Danielle Rouffart-Stroobants - 0473/41.09.09

Journée du migrant

École de clown « Et qui Libre »
Place G. Baugniet 1b, Grez centre
grezdoiceaucommunehospitaliere@gmail.com

| 18 décembre - 18h

La Nuit des bibliothèques: Un doudou, un livre et au lit!

Animation « Histoires minuscules » (0-3 ans)
Bibliothèque communale
Chaussée de la Libération 30, Grez centre
Réservation obligatoire
Bibliothèque - 010/88.12.06
bibliotheque@grez-doiceau.be

POUBELLES À PUCE

RÉUNIONS CITOYENNES

Sous réserve de l'évolution du Covid-19

MER 28 OCTOBRE • 19H30

RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE À GREZ CENTRE
Rue Pont au Lin 22

JEU 29 OCTOBRE • 14H30

ESPACE CULTUREL À NÉTHEN
Place de Trémentines 1

JEU 29 OCTOBRE • 20H00

COULLEMONT À ARCHENNES
Rue des Moulins 10

SAM 31 OCTOBRE • 10H00

ESPACE CULTUREL À NÉTHEN
Place de Trémentines 1

MER 04 NOVEMBRE • 20H00

SALLE COMMUNALE À HÈZE
Avenue Félix Lacourt 174

INFOS ET RÉSERVATIONS

KEVIN VERHOEVEN

TÉL. : 010/84.83.55 | MAIL : environnement@grez-doiceau.be

Retrouvez toutes les infos sur www.grez-doiceau.be

Important – mesures COVID 19 : nombre de places limité, inscription obligatoire.
Le port du masque et les règles de distanciation sociale seront d'application.



Commune
de Grez-Doiceau

inbw